REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AEROPORTS DE MADAGASCAR

Avis de Consultation Ouverte

N° 25/023/ADEMA/DG/SPM

1. Le **AEROPORTS DE MADAGASCAR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux de réparation de la piste et ouvrage de drainage de l'Aéroport de Mahajanga réparties en deux (02) lots: - Lot 1: Drainage de la piste (Buse) - Lot 2 : Points à temps des zones dégradées** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Passation des Marchés - ADEMA**
Rue : **Zone Aviation Générale - Ivato**
Etage / Numero de Bureau : **Bâtiment Siège ADEMA - IVATO**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version éléctronique, doit êtres tiré à la AEROPORTS DE MADAGASCAR, Biment Sie ADEMA - IVATO et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2 ème Paiement à effectuer auprès de AEROPORTS DE MADAGASCAR, Biment Sie ADEMA - IVATO.
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Bureau du Secrétariat de la Direction Générale ADEMA Ivato** au plus tard le **07/08/2025** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: neuf cent mille Ariary (Ar900 000.00)
- Lot 2: trois millions cinq cent mille Ariary (Ar3 500 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Aéroports de Madagascar - ADEMA SA

8. Une visite de lieu est **facultative**

à ..... Le 22/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics